



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion immédiate

Val-des-Lacs souhaite protéger plus de la moitié de son territoire

Val-des-Lacs et Montréal, le 18 avril 2024 – La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est heureuse d’annoncer la conclusion d’une entente financière de 150 920 \$ avec la Municipalité de Val-des-Lacs et Éco-corridors laurentiens pour la constitution d’une proposition d’aire protégée sur le territoire de la municipalité. Ce financement est accordé dans le cadre de l’initiative [Plein aire - Présent pour les municipalités](#), coordonnée par la SNAP Québec et est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Vers une protection d’environ 60 % du territoire

Ce projet vise la reconnaissance d’une aire protégée de près de 50 km² sur les terres publiques de la Municipalité de Val-des-Lacs, notamment caractérisées par la présence de vieilles forêts et de nombreux milieux humides. La superficie visée viendrait s’ajouter à celle déjà protégée et la Municipalité verrait son territoire préservé augmenter à près de 60 %. Il permettrait également de consolider la protection autour du parc national du Mont-Tremblant et de le relier au parc régional de la Forêt Ouareau (Lanaudière), en passant par le projet d’aire protégée du Mont-Kaaikop (Laurentides).

Un choix ambitieux pour l’avenir du territoire

La Municipalité de Val-des-Lacs reconnaît la richesse écologique de son territoire et de son attrait pour les amateurs de nature et de plein air. Elle souhaite donc en faire une destination touristique de premier choix et ainsi, stimuler l’économie locale par un récréotourisme respectueux de la biodiversité. Ce projet permettrait d’ailleurs la pérennisation des infrastructures de plein air déjà implantées et des dizaines de kilomètres de sentiers du *Réseau Inter-Centre*.

Citations

« La protection des milieux naturels sur les terres publiques de la municipalité de Val-des-Lacs est une bonne nouvelle pour la région des Laurentides. C’est grâce à des initiatives comme celle-ci que nous arrivons à protéger la grande diversité d’animaux et de végétaux, ainsi que leurs habitats, sur notre territoire. Merci à toutes les personnes impliquées dans la réalisation de ce projet. C’est en travaillant ensemble que nous arriverons à

préservier notre riche patrimoine naturel. » - Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides.

« C'est avec beaucoup d'impatience que nous proposons la création d'un éco-corridor ici à Val-Des-Lacs. Une partie de mon mandat consiste à protéger et à conserver notre empreinte écologique sur nos lacs et nos forêts. L'impact de nos décisions se répercutera sur de nombreuses générations à venir, et nous sommes déterminés à créer un héritage qui servira à préserver la sécurité et la vitalité des animaux et de la faune qui habitent nos terres. Nous nous consacrons à ce projet et sommes heureux de recevoir le soutien de tous ceux qui partagent cette vision. Mon admiration sincère pour tous les participants impliqués. » - Paul Kushner, Maire de la Municipalité de Val-des-Lacs.

« La SNAP Québec est fière d'appuyer un projet d'aire protégée comme celui-ci, d'autant plus quand il est intégré à une démarche de connectivité régionale. Avec une vision engagée et ambitieuse pour l'avenir de son territoire en termes de protection de la biodiversité et des bénéfices sur la santé de tous, ce projet révèle un vrai leadership de la part de la Municipalité de Val-des-Lacs. » - Alain Branchaud, biologiste et directeur général de la SNAP Québec.

- 30 -

À propos de Plein aire - Présent pour les municipalités : est une initiative de la SNAP Québec, soutenue financièrement par le gouvernement du Québec. Elle vise, entre autres, à soutenir des projets stratégiques de création d'aires protégées ou de corridors écologiques au sud du 49^e parallèle, en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux. Elle cherche ainsi à promouvoir la protection des milieux naturels de proximité, au bénéfice des collectivités.

À propos de la SNAP Québec : Organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature et de ses valeurs bioculturelles, la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) travaille à la création et à la bonne gestion d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées.

À propos de la Municipalité Val-des-Lacs : Véritable havre de paix, ses magnifiques paysages et ses nombreux lacs font à la fois notre admiration et notre fierté. Située au cœur des Laurentides, à proximité des grands centres, la municipalité offre des activités de plein air qui font l'envie de plusieurs. À cet égard, qu'il s'agisse d'équitation, de pêche, de traîneau à chien ou encore de marche en forêt, une foule d'activités sont offertes pour le plaisir des familles.

À propos d'Eco-corridors laurentiens : est un organisme de bienfaisance qui met en œuvre une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les citoyens.

CONTACTS

SNAP Québec Lorine Thouin communications@snapquebec.org 438 377-3562	Eco-corridors laurentiens Anie Rivard anie.rivard-pare@ecocorridorslaurentiens.org
---	---